



L'égalité n'est pas une chance.

Oui, à l'égalité des droits !!

Ci-dessous, la déclaration unitaire des Unions Syndicales du 93.

Contact CGT 93 : 01 48 96 36 47

Déclaration des Unions Départementales CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, UNSA de Seine-Saint-Denis

L'année dernière, nous nous sommes mobilisés pour :

- ☞ **Une politique d'emploi et de formation pour tous, la lutte contre les discriminations ;**
- ☞ **Le renforcement de services publics garants des solidarités ;**
- ☞ **Une politique sociale du logement de qualité dans un environnement humain ;**
- ☞ **La garantie d'une protection sociale de haut niveau et de l'accès aux soins pour tous ;**
- ☞ **Le droit à l'éducation pour tous avec une politique éducative qui s'attaque de front à l'échec scolaire et permet la réussite pour tous ;**
- ☞ **Une justice qui fonctionne avec des moyens adaptés.**

L'absence de réponses aux attentes de la population, le refus du Préfet d'ouvrir de réelles négociations : tout cela conduit à une situation toujours aussi difficile dans les quartiers, les entreprises.

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises annoncent des restructurations, délocalisations, suppressions d'emplois ...

Le jeudi 16 novembre prochain à Saint-Denis, le patronat, le Préfet, le gouvernement organiseront un colloque sous prétexte de se préoccuper des jeunes des banlieues.

Ce jour-là avec les jeunes, les salariés, la population, nous proposerons de faire entendre nos exigences en matière d'emploi, de droits et de dignité.

Bobigny, le 31 octobre 2006



DE NOUVEAUX DROITS POUR LE 9-3 !

Il y a un an, des évènements dramatiques touchaient de nombreux départements, dont la Seine-Saint-Denis.

Ceux-ci sont survenus sur fond de difficultés sociales fortes : chômage, précarité, pauvreté, discriminations...

Depuis cette date, le Gouvernement, le Medef tiennent des opérations médiatiques pour faire croire qu'ils se soucient de l'emploi des jeunes ou des discriminations !

Au même moment, de nombreuses entreprises annoncent des licenciements, restructurations, délocalisations (Citroën Aulnay, Delphi, DHL Paris Nord 2, Eurocopter, Saint-Gobain La Courneuve, Bema à Sevran, Nouvelles Frontières à Montreuil, Sitex au Blanc - Mesnil etc.

Les responsabilités patronales et gouvernementales sont fortes dans les situations difficiles que vit la population !

Pourtant, les moyens existent pour augmenter les salaires ! **Relancer la consommation et créer de l'emploi :**

- En 2005, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 80 milliards d'euros de profits (+22% par rapport à 2004).
- 24 milliards d'euros de dividendes ont été distribués aux actionnaires.

Aujourd'hui, le coût des exonérations sociales patronales s'élève à 24 milliards d'euros (3 milliards en 1993) !

Avec ces 24 milliards d'euros que coûtent les allègements de charges, on pourrait financer plus de 4 millions d'emplois de salariés au SMIC, alors qu'au mieux, selon les études, ces 24 milliards d'euros ont permis de créer 300 000 ou 400 000 emplois !

Le 16 novembre prochain, le patronat et le gouvernement organiseront une nouvelle opération publicitaire à Saint-Denis.

**Jeudi 16 novembre
pour gagner de
nouveaux droits.
Tous ensemble
dans l'action!**

Ce jour là avec les salariés, avec les jeunes, nous serons mobilisés pour porter des propositions favorables à la population :

- Sur les salaires et le pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des procédures de licenciements ;
- Prendre des décisions contre les discriminations à l'embauche ;
- Renforcer qualitativement et quantitativement les services publics ;
- Garantir le droit au logement pour tous.
- Augmenter les moyens octroyés aux Inspections du travail et aux conseils des Prud'hommes de Bobigny ;
- Réviser les conditions de l'attribution d'aides financières publiques aux entreprises.

Tous ensemble, agissons pour une amélioration immédiate des conditions de vie et de travail sur le département ainsi que notre demande de table ronde avec le Préfet de Seine-Saint-Denis.

(Voir pétition au verso)



PETITION DE NOUVEAUX DROITS POUR LE 9-3 !

Sécurité, emploi, pauvreté, précarité, citoyenneté, régularisation des sans-papier : Il y a des urgences qui nécessitent des prises de décisions rapides :

Sur les salaires et le pouvoir d'achat : Dans chaque entreprise l'ouverture de négociations salariales permettant l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, des embauches.

L'arrêt des procédures de licenciements et donner plus de pouvoirs aux représentants des salariés dans les entreprises pour peser sur les choix stratégiques de celles-ci.

Prendre des décisions contre les discriminations à l'embauche et permettre l'accès à la formation et à l'emploi de tous et en particuliers des jeunes dans les secteurs en fort développement économique (Plaine Saint-Denis, Roissy, Noisy le Grand, Montreuil etc.).

Renforcer qualitativement et quantitativement les services publics de proximité, dont la police, mais aussi donner des moyens pour développer la vie associative.

Augmenter les moyens octroyés aux inspections du travail et aux conseils des prud'hommes de Bobigny.

Réviser les conditions de l'attribution d'aides financières publiques aux entreprises (20 milliards d'euros au niveau national), les fonds publics ne doivent pas être accordés aux entreprises sans contrôle ni contrepartie pour l'emploi.

Nous réitérons nos propositions pour:

- **améliorer immédiatement les conditions de vie et de travail sur le département.**
- **une table ronde avec le Préfet de Seine-Saint-Denis.**

**Signez massivement cette pétition départementale
qui sera remise au Préfet.**

Nom	Prénom	Entreprise	Localité	Signature

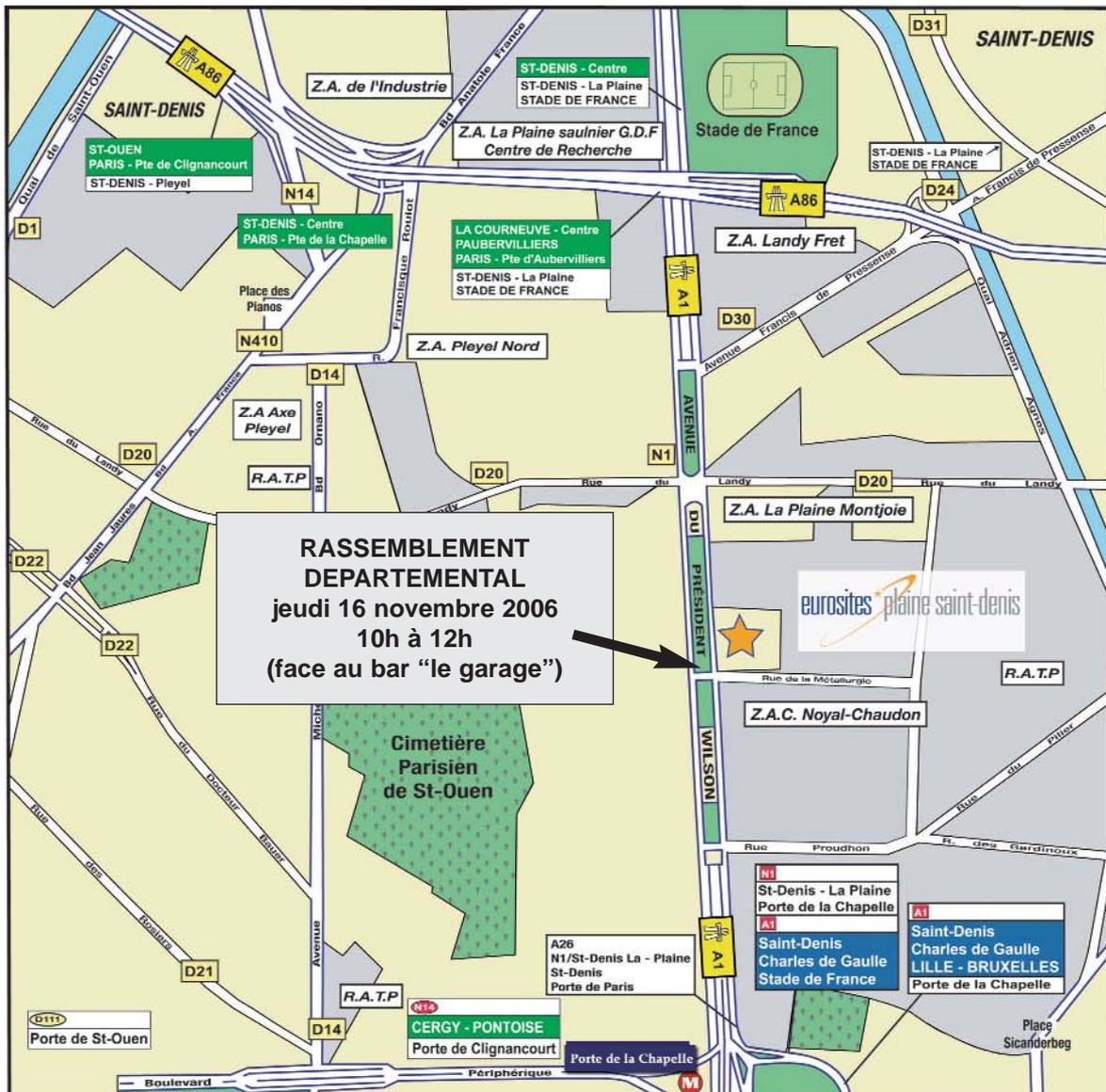
Bobigny, le 11 octobre 2006

A retourner à l'UD CGT 93 1, place de la Libération 93000 Bobigny,
ou par fax au 01 48 30 98 69 ou par mail à udcgt93@wanadoo.fr

eurosites plaine saint-denis

144, avenue du Président Wilson - 93210 Saint Denis La Plaine

Tél : 01 48 09 47 47 - Fax : 01 48 09 20 30



Métro - RER :

Ligne 12 jusqu'au terminus Porte de La Chapelle, puis bus.

RER B : Direction Roissy/Aéroport Charles de Gaulle, arrêt La Plaine/Stade de France.

RER D : Direction Orry-la-Ville, arrêt Stade de France/Saint-Denis.



Autobus :

Lignes 153, 302 arrêt Église de La Plaine.



Voiture ou Taxi :

Depuis Aéroport Charles de Gaulle :

Rejoindre l'A1 en direction de Paris Porte de La Chapelle.

Prendre la sortie 2 puis suivre St-Denis-La Plaine/Stade de France par la N1.

Depuis Aéroport de Paris-Orly :

Rejoindre l'A106 puis l'A6 en direction de Paris Porte d'Italie.

Continuer sur le périphérique direction Metz/Nancy puis Lille jusqu'à Porte de La Chapelle.